



UNE ANNÉE A DUNKERQUE

GUIDE

POUR TOUT LE MONDE

PAR **L.-VICTOR LETELLIER**

1850



LETTRE XIV

(page 112 à 123)

Restaurants — Cafés ou Estaminets

Ce n'est pas tout que d'être casé, il faut encore assurer son existence le mieux et le plus économiquement possible, relativement aux moyens dont on dispose. Supposant donc un individu garçon ou venu en garçon, ce qui est une même chose, c'est-à-dire ne se créant pas un train de maison, un ménage et ne voulant pas faire la cuisine chez soi, c'est à la seule table d'hôte ou au restaurant qu'il doit recourir. Le choix ici n'est pas nombreux, mais ce qui se trouve en établissements de cette nature est bien et suffisant.

La table d'hôte, ce me semble, ne convient que peu à l'étranger à demeure ; l'heure est d'abord et le plus souvent une gêne, et quoique fort raisonnable, le prix est toujours un peu plus élevé. Une raison encore pour préférer le restaurant vient des relations de position, d'habitude ou d'intimité qu'on se trouve bientôt dans le cas d'entretenir avec tels collègues ou telles personnes qu'on ne rencontrerait pas à la table des hôtels où le personnel change et se renouvelle incessamment.

Le prix du dîner à table d'hôte, dans les hôtels, est généralement de 2 francs par personne, vin non compris, le déjeuner de 1 franc ou 1 franc 50 selon le menu. Les mets sont toujours bons, abondants et bien apprêtés.

Les restaurants qui se partagent ici l'employé et l'étranger, pour le prendre ainsi qu'on dit en pension, sont au nombre de deux seulement, celui d'abord de *Charpentier*, rue de la Marine, auparavant chef à l'hôtel de Flandre et dont l'établissement ne remonte pas à deux années ; celui ensuite d'une nommée *Catherine*, beaucoup plus ancien, situé *rue du Loup*. Dans ces deux maisons, l'on peut manger au mois, pour un repas ou deux par jour, ou bien à la carte ; l'on peut encore se faire apporter chez soi avec ou sans abonnement. Charpentier est légèrement plus cher mais mieux aussi que Catherine.

Les bourses un peu plus légères par habitude ou par circonstance, les employés inférieurs d'administrations publiques, de maisons de commerce ou d'études et certains ouvriers exacts, ont une ressource précieuse dans un établissement qui mérite une mention toute particulière, le restaurant de la *Chaloupe Nationale*, situé au coin de la place de la République et du marché au Blé.

Pour les parties de plaisir ou repas hors la ville, je citerai deux établissements d'étages différents : l'un pour les personnes aisées, le restaurant de *la Friture*, auprès de l'établissement des Bains, duquel restaurant dépend une huîtrière ; l'autre, beaucoup plus modeste, surtout par les prix, situé à la porte de la ville sur la route de Furnes, non loin du cimetière, on l'appelle *Fricoteau*, nom éloquent s'il en fut jamais. On peut encore, dans l'été, trouver à faire quelques parties au *Rosendael*, village délicieux à une très-petite distance de la ville. Mon exposition une fois faite, je passe aux détails.

1° Restaurant Charpentier :

Ce jeune homme, car il n'a que 24 ans, est un excellent cuisinier, un artiste justement apprécié, qui ne serait pas déplacé sur un plus grand théâtre ; il a bonne mine, ce qui ne gêne rien ; sa cuisine est saine et proprement préparée, ce que chacun de ses habitués peut témoigner, car chacun a accès dans les coulisses. Il occupe une maison entière, malheureusement pour lui trop petite, aujourd'hui qu'une vogue méritée lui est acquise. Par bas est un assez grand salon pouvant contenir environ 25 ou 30 convives ; un arrière-salon sert quelquefois pour une petite société d'amis. Le premier étage a la même répétition ; c'est là que journellement est servie la table des officiers de la garnison, ses pensionnaires. Le service est fait, à peu près exclusivement, par sa femme, que vient aider, à une certaine heure seulement, une jeune sœur à elle.

M^{me} Charpentier a l'âge de son mari, 24 ans ; c'est une femme assez mignonne, aux cheveux châtons, au teint habituellement pâle, aux traits lins et délicats, à la taille bien prise,

à la voix enfantine et douce. On ne peut se faire une idée, sans en avoir été témoin, de la dextérité avec laquelle, sans avoir l'air de remuer, elle remplit son emploi. Vous ne l'entendez pas ; elle est partout, à la cuisine quand vous lui parlez encore, devant vous quand vous venez d'entendre au loin sa petite voix argentine. Modeste sans pruderie, réservée et timide sans embarras ; elle semble faite pour ce difficile état, dont pourtant elle n'avait pas d'idée il y a deux ans.

Les déjeuners commencent à huit heures du matin, les dîners finissent vers neuf heures du soir ; les uns dînent à une heure après midi, les autres, et c'est le plus grand nombre, à cinq ou six heures du soir. Sans doute il est possible de venir à d'autres heures, mais, je vous le dirai en confidence, Mme Charpentier en est quelque peu contrariée, sa figure ne sait pas le dissimuler ; moi qui vous parle, j'ai dû me mettre au pas.

Le dîner, c'est-à-dire le repas important, est composé de : un potage, trois plats (viande et poisson, viande et légumes, etc.) et d'un dessert ; le pain et la bière à discrétion. Celui qui ne boit pas de bière trouve du vin fort bon à un franc la bouteille, laquelle lui est conservée jusqu'à épuisement. Le prix du dîner au mois est de 30 francs, ce qui le met à un franc ; il serait de 1 franc 25 centimes pour l'habitué qui ne se mettrait pas au mois. En y ajoutant le déjeuner, la pension mensuelle s'élève à 45 francs. Porté en ville, le dîner est de 1 franc 25 centimes, mais il n'est accompagné ni de pain, ni de bière, ni de dessert.

Charpentier peut encore fournir des repas de corps, soit chez lui, si les convives ne sont pas trop nombreux, soit en ville, et à des prix tout-à-fait raisonnables.

Ce que je viens de dire du restaurant Charpentier, est applicable au *restaurant Catherine*, dont les prix sont légèrement inférieurs, le service moins complet et la cuisine moins soignée ; cependant on y est suffisamment bien.

La Chaloupe nationale est incomparablement inférieure aux deux restaurants ci-dessus, mais les prix en sont encore plus modiques, et vraiment il n'y a rien que de bien à en dire ; je vous le note avec connaissance de cause, car j'en ai usé.

Les deux restaurants de *la Friture* et *Fricoteau* sont *extra-muros*, c'est en parties de plaisir que l'on y va manger ; à *la Friture* pour ses huîtres, son poisson, son gibier de terre ou d'eau ; chez *Fricoteau* pour certains ragoûts particuliers ; le premier des deux s'adresse au citadin ou au voyageur aisé ; l'autre à tous indifféremment, et plus particulièrement aux hommes dont le gousset n'est pas splendidement garni. C'est comme les *Desnoyers* de nos barrières de Paris.

Poussant un peu plus loin, au joli hameau du *Rosendael*, les traiteurs ne manquent pas non plus, mais ce sont plutôt des guinguettes à vin, bière et genièvre, que de véritables restaurants.

J'ajouterai quelques mots au sujet de *la Friture*, car c'est un établissement d'autant plus fréquemment visité, qu'il est voisin de l'estacade, la promenade à la mode, et des Bains de mer très-fréquentés dans la saison.

Cet établissement de *la Friture* n'est pas somptueux, il est fort simple au contraire ; son aspect est celui d'une taverne anglaise, mais d'une taverne propre et tout-à-fait avenante. L'homme qui l'a créé, un certain Decler, est aujourd'hui âgé de 80 ans et presque impotent, mais sa femme, âgée pourtant de 60 ans, est encore alerte et bien portante ; la famille est du reste nombreuse, elle compte quinze enfants dont onze filles ; trois sont mariées au dehors, trois autres apprennent des états en ville, les cinq autres sont encore à la maison sous la direction de leur mère. L'aînée des filles, une nommée Thérèse, en flamand *Trech*, est l'intermédiaire habituel avec les visiteurs, c'est elle en un mot qui fait le service. Tout Dunkerque, tout le pays même connaît *Trech*, une bonne grosse fille de 28 ans, aux appas fortement rebondis, aux formes robustes, aux joues de corail, aux dents d'ivoire, enjouée comme une enfant, hâlée comme un pêcheur, d'humeur toujours égale ; gaie, franche,

avenante, voilà en peu de mots son portrait, et vraiment, à quelques petites variantes près, *la Friture* est la taverne et *Trech* la Betty que chacun de nous a pris plaisir à voir au Théâtre-Français dans cette jolie comédie de je ne sais plus qui : *la Jeunesse de Henri V*. Une huître nouvelle créée ajoute encore à l'intérêt et à la vogue de rétablissement. Les prix des consommations sont généralement assez doux ; celui des huîtres est resté jusqu'ici de trois francs pour le cent d'huîtres anglaises et de deux francs vingt-cinq pour celui des autres. Le prix du gibier et du poisson varie selon le plus ou moins d'abondance de la pêche et aussi selon la saison.

Pour être juste, je ne dois pas passer sous silence le bel établissement de restaurant voisin de *la Friture*, dépendant de la Concurrence des Bains : établissement bien tenu, luxueux presque et admirablement situé en vue de la mer, mais moins fréquenté encore que son voisin, d'ailleurs bien autrement ancien. Il est à espérer que la vogue lui arrivera à son tour. Deux établissements de cette nature ne sont pas de trop assurément d'un côté où se portent chaque jour tant de promeneurs et de baigneurs.

Après les restaurants, je noterai les cafés qui sont nombreux ici, mais dont je ne vous mentionnerai que les principaux. Qui dit café dans ce pays dit estaminet, car il n'y a point de café où l'on ne fume, d'autant plus que l'usage interdit en quelque sorte aux femmes d'y mettre les pieds ; je parle de ceux qui reçoivent ce qu'on appelle ici la bourgeoisie. Si dans un de ces cafés se rencontre une femme, soyez sûr que c'est une étrangère, j'entends une Française venue d'ailleurs et en compagnie d'un homme, mari, frère, ou à peu près.

Cinq à six cafés me paraissent devoir être mentionnés particulièrement et dans l'ordre où je vais vous les nommer :

Le *café Suisse* d'abord, sur la place Jean-Bart (Momentanément reporté sur la place du Théâtre, pour cause de vente de maison, ce café doit reparaitre incessamment sur la place qu'il vient de quitter.), établissement créé et dirigé par M. *Squéder*, ci-devant confiseur, est, de tous les établissements de ce genre, le seul à Dunkerque qui rappelle notre capitale, et par son aspect extérieur, en été surtout où il est ouvert sur la voie publique avec tables et sièges sur le trottoir, et par sa disposition intérieure, par la manière d'être aussi de ses habitués, aux allures parfois peut-être un peu excentriques. Le comptoir est tenu par une fille de *Squéder* d'une vingtaine d'années environ, avenante, attentive et de dehors agréables, ce qui ne gêne rien ; simple d'ailleurs et d'une mise tout-à-fait convenable. C'était une innovation dans ce pays qu'une jeune fille au comptoir où ne se tiennent d'habitude que des femmes, comme nous disons, d'un certain âge. C'était encore une grande innovation que d'ouvrir une entrée sur la voie publique et d'exposer aux regards des passants un intérieur en quelque sorte muré et impénétrable, car force rideaux toujours baissés et augmentés, le soir, d'épais stores tombants, font ici autant de sanctuaires mystérieux de ces établissements dont notre capitale affecte trop au contraire de montrer les moindres recoins. Il y a selon moi excès des deux côtés. S'étaler comme se dérober aux regards de tous, alors qu'on ne fait rien que satisfaire un goût qui n'a rien en soi de répréhensible, me semble un égal tort. Ici, comme dans toutes les Flandres, l'estaminet est tellement une habitude, que cette habitude est passée dans les mœurs et s'est convertie en besoin ; aussi celui-là se montrerait un singulier administrateur qui, excipant de lois ou plutôt d'arrêtés maladroits, impolitiques, d'un pouvoir qu'on pourrait sans crime baptiser des mêmes épithètes, prétendrait interdire ici la vie des cafés ou, ce qui est la même chose, exigerait la clôture de ces établissements à l'heure précisément où l'homme occupé tout le jour les peut venir visiter, ce serait là se montrer bien ignorant à l'endroit du pays et des habitudes, c'est pourtant ce qui s'est vu il y a peu de semaines encore.

Oui, mon cher, le Préfet du Nord, rien que cela, le premier magistrat du premier département de France, d'un département qui ne compte pas moins d'un million d'habitants, a écrit ou plutôt a renouvelé ce malencontreux arrêté de feu son prédécesseur, un arrêté de

1842 enfin, de ce temps où Louis-Philippe, déjà si loin de 1830, marchait si précipitamment vers 1818, un arrêté dont l'exécution eût ruiné des milliers de familles et brisé l'existence de mille milliers d'habitants. En vérité, j'en ai frémi en lisant cet arrêté, alors que tous autres, indigènes, employés du gouvernement, officiers même de la garnison, se contentaient d'en rire et en faisaient, passez-moi cette triviale expression que je vous défie de traduire en français littéral, en faisaient *des gorges chaudes*.

Eux seuls avaient raison, je le reconnais maintenant, ils comprenaient mieux que moi la portée d'un arrêté transitoire, rappelé en un moment de ces quelques élections que redoutent tant nos petits grands hommes, et ne voyaient qu'une simple formalité, qu'une concession obligée dans un acte qui m'inspirait à moi les plus sérieuses craintes. Le voici cet arrêté, car j'en avais pris note pour vous le dénoncer. Aujourd'hui encore *horresco referens*.

« Les cafés, cabarets et autres lieux publics devront être fermés tous les jours,
« à savoir : du 1er Avril au 30 Septembre à dix heures du soir ; du 1er Octobre
« au 31 Mars à neuf heures du soir. »

Je sais bien qu'avec un peu de raisonnement ou de réflexion, j'aurais pu avoir le mot de l'énigme et, partant, recouvrer le repos à une lecture attentive de l'article additionnel remplaçant le considérant d'usage, article où il est dit

« que les infractions audit arrêté, exposent les ouvriers aux excitations
« continues des partis qui cherchent à les éloigner du foyer domestique pour
« en faire plus facilement des instruments de désordre » (sic).

Mais que voulez-vous, la peur ne raisonne pas ; plus calme et plus instruit en ce moment, je ne comprends que trop. A quoi bon les révolutions puisque tant d'enseignements ne servent à rien !

Je l'avoue à ma honte, mon cher ami, j'entrevois déjà des émeutes, des coups de fusil, une révolution enfin, et tout cela pour quelques lignes d'un préfet défendant de boire de la bière et de fumer la pipe, passé neuf heures, dans les *cafés, cabarets et autres lieux publics*. Oh ! vraiment ! *j'en rirai longtemps, j'en rirai toujours !*

Mais qu'arrivera-t-il, me disais-je à moi et à mes voisins ? Notre sous-préfet *Rampand*, le nom m'effrayait encore, voudra-t-il faire exécuter à la lettre l'arrêté de son chef ? mais qui lui prêtera main-forte ? La garnison ? nulle ; Paris et les grandes villes absorbent tous nos soldats. Le ministère public ? Il n'a à son service que des huissiers. Les sergents de ville ? hélas ! ces braves gens au nombre de vingt, ne sont de force qu'à l'endroit des hommes ivres, des femmes et des enfants. Tous, d'ailleurs, armée, magistrats, huissiers, agents de police, sont plus ou moins frappés par le susdit arrêté, et quand l'intérêt personnel est en jeu... *Bridouison* ne mourra jamais !...

Le Flamand, ajoutais-je, tout froid et flegmatique qu'il est dans l'ordinaire de la vie, est chatouilleux et susceptible, gare à qui le défie ou le blesse ! j'en puis parler sagement, moi qui ai habité la ville de Gand. Plus il est long à s'emporter et plus sa colère est terrible ; garnison, police, tout y passerait. Oui, quelques lignes suffiraient à mettre toute la Flandre en feu et à changer peut-être en ruisseaux de sang les ruisseaux de bière qui y ont leur source. J'avais d'ailleurs une autre frayeur que je gardais pour moi. Je voyais déjà certain prince exilé, profitant de la circonstance... Heureusement le navire *Vanderest* à offrir à M. le comte de Chambord, n'était encore qu'à l'état de projet ; depuis lors même il s'est fait bateau, toujours en projet, c'est-à-dire que navire et barque sont restés *en plan*. Oui ! mais d'un autre côté la jalouse Albion. — Au diable la politique !... Je reviens à mes cafés.

Sur la même place Jean-Bart, juste en face du Café Suisse, à l'*Est*, existe un autre et fort bel établissement dit *Café Italien*, tenu par un indigène du nom de Joland. C'est ici le rendez-vous plus particulièrement des officiers de la garnison, tandis que le Café Suisse a pour habitués les employés des administrations civiles. Dans l'un comme dans l'autre, un rez-de-

chaussée compose tout l'établissement ; une moitié étant occupée par le billard et l'autre moitié par des tables où, tout en buvant la choppe et fumant la pipe, l'habitué se livre au doux plaisir, qui n'est guère le mien, de jouer aux cartes, au tric-trac (appelé ici *jacquet*) et aux dominos. Dans tous les cafés des ports de mer on est fréquemment assailli, ennuyé par les colporteurs de coquillages, d'ouvrages en paille, fort jolis d'ailleurs, qui, avec une insistance répétée chaque jour, en veulent absolument à votre bourse ; par d'autres enfants porteurs d'un long cylindre à oublis ou plaisirs, que surmonte un de ces cadrans à aiguille toujours tournant au profit du patron, et par tels artistes ambulants ès-violon, harpe ou guitare, à voix plus ou moins harmoniques ou fausses, à romances presque toujours rococo ; par des mendiants, surtout en été, quand les portes sont ouvertes ; par divers estropiés et enfants des deux sexes, des plus déguenillés, quémendant du ton le plus larmoyant, le plus agaçant pour les nerfs, une chétive aumône destinée à faire vivre une famille entière qui *n'a pas de pain à la maison, dont les père et mère sont ou viennent d'être malades, et qui tous n'ont pas mangé depuis deux jours, trois jours et même plus* ; accusation incessante à l'endroit de l'autorité qui ne secourt pas cette misère si elle existe, ou ne l'interdit pas si elle est menteuse.

Le *Café du Bon Goût*, situé rue Nationale, et celui *du Port*, situé rue du Quai, au coin même du port, méritent encore d'être distingués ; le premier est renommé pour son café, et par l'originalité, le flegme et la mise du patron, homme d'ailleurs instruit et distingué, ne parlant que par sentences, par apophthegmes, en un style cadencé, compassé, qui étonne d'abord et auquel on s'habitue ; on l'a surnommé le *Philosophe*. Son public est mixte et se recrute dans plusieurs classes, employés publics, clerks, commis et marchands.

Le *Café du Port* a pour habitués plus particuliers les capitaines au long-cours, quelques courtiers et commis d'armateurs ; ici, tout en consommant, tout en jouant, se traitent parfois d'importantes affaires ; d'où ce café est suivi le jour comme le soir. Il ouvre aussi sur la voie publique, à la différence des deux précédents, auxquels on n'arrive, selon l'usage général, que par une allée. Le *Café du Port* est remarquable et attrayant par les fleurs en grand nombre et les plantes rares qu'y soigne tout particulièrement le patron, qui paraît aimer beaucoup l'horticulture.

Le *Café de Paris*, derrière le théâtre, est aussi à mentionner, il a l'inconvénient d'être un peu éloigné du centre et du passage, mais ses habitués ne manquent pas d'aller le trouver ; ce qui prouve que chacun s'y trouve bien.

Les cinq cafés ci-dessus sont véritablement numéro un ; les prix y sont raisonnables, les mêmes ou à peu près, et légèrement plus élevés que les autres, que j'appellerai cafés numéro deux, parmi lesquels *Café du Soleil, du Parc, Butel, Jean-Bart, de l'Omnibus, du Midi, Masse* et autres ; je n'en finirais pas s'il me fallait seulement vous les nommer ; ces établissements existent ici en nombre considérable, de tous rangs et de tous prix, car le pauvre diable a aussi le sien.



Retravaillé et retranscrit par <http://www.dunkerque-historique.fr> (mai 2023)
Source : BnF / Gallica



Arrivée des voyageurs du train de plaisir à Dunkerque le 14 juillet 1850